PROGRAMME DE FORMATION

Conduite supervisée

Objectifs, contenus, durée, évaluation et accès

1. Présentation

Formation	Conduite supervisée pour le permis de conduire de la catégorie B
Public visé	Candidat âgé d'au moins 18 ans, inscrit dans l'école de conduite, souhaitant acquérir de l'expérience avant l'examen ou après un échec à l'épreuve pratique
Prérequis	Avoir réussi le Code, réalisé la formation pratique requise et obtenu l'accord de l'enseignant ; accord écrit de l'assureur et désignation du ou des accompagnateurs
Objectif	Compléter la formation initiale par une période de conduite avec un accompagnateur afin de gagner en aisance, en autonomie et en confiance avant l'examen
Lieu	Locaux de ML SCHOOL (10 rue des 2 Communes, 91480 Quincy-sous-Sénart) et circulation sur secteurs adaptés

2. Durée, rythme et accès

Durée	La conduite supervisée n'impose ni durée minimale ni distance minimale. Les bilans et leçons complémentaires sont fixés avec l'enseignant selon la progression.
Rythme	Défini avec l'élève et l'accompagnateur lors du rendez-vous préalable
Délai d'accès	L'évaluation de départ est proposée dans les 7 jours suivant votre demande, sous réserve des disponibilités. La formation démarre après la signature du contrat. Contact : téléphone, e-mail, site mlschool.fr ou accueil.

3. Tarifs

Les leçons de conduite complémentaires sont facturées 65 € l'heure ; les formules et autres prestations sont publiées sur mlschool.fr/tarifs.html. Les modalités exactes sont confirmées avec ML SCHOOL et l'assureur avant le début de la phase supervisée. Heure d'évaluation obligatoire non comprise.

4. Parcours

Étape	Contenu
1. Vérifier les prérequis	Code réussi, formation pratique requise réalisée, accord de l'enseignant.
2. Obtenir les accords	Accord écrit de l'assureur et désignation du ou des accompagnateurs.
3. Rendez-vous préalable	Rendez-vous avec l'élève, l'accompagnateur et l'enseignant ; remise des conseils et documents nécessaires.
4. Conduire	Pratique avec l'accompagnateur en respectant les règles applicables aux élèves conducteurs.
5. Revenir en auto-école	Bilans ou leçons complémentaires nécessaires avant la présentation à l'examen.

5. Contenus et objectifs

La conduite supervisée consolide les quatre compétences du REMC travaillées en formation initiale :

Compétence du REMC	Objectif	Contenus travaillés
1. Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul	Acquérir les automatismes permettant de contrôler le véhicule à faible allure.	Installation et réglage du poste de conduite ; commandes et organes du véhicule ; démarrage, arrêt, utilisation de l'embrayage et de la boîte de vitesses ; dosage de l'accélération et du freinage ; direction, observation et signalisation ; manœuvres (marche arrière, demi-tour, stationnement).
2. Appréhender la route et circuler dans des conditions normales	S'insérer dans la circulation et circuler en sécurité.	Positionnement sur la chaussée ; adaptation de l'allure ; prise d'informations et d'indices ; intersections et changements de direction ; respect de la signalisation et des priorités ; distances de sécurité ; communication avec les autres usagers.
3. Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers	Faire face à des situations complexes et partager la route.	Croisement et dépassement ; voies rapides (insertion, circulation, sortie) ; circulation dense ; conduite de nuit et conditions de visibilité ou d'adhérence réduites ; rond-points et carrefours complexes ; partage de la route avec piétons, cyclistes et deux-roues.
4. Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique	Conduire de façon autonome, en sécurité et de manière économique.	Préparation et suivi d'un itinéraire ; conduite autonome ; éco-conduite ; vérifications techniques et notions de premiers secours ; prise de conscience de ses limites et des facteurs aggravants (alcool, fatigue, téléphone).

> Différence avec l'AAC : la conduite supervisée ne donne pas accès à la réduction de la période probatoire réservée à l'AAC.

6. Méthodes et moyens pédagogiques

- Formation en présentiel, dans les locaux de ML SCHOOL et en circulation sur des secteurs adaptés.
- Leçons de conduite individuelles, dispensées par un enseignant de la conduite titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.
- Alternance d'apports théoriques, de démonstrations, de mises en situation, de pratique et de bilans.
- Moyens : véhicules-école à double commande, supports pédagogiques et suivi numérique (notamment Ediser et Klaxo), livret d'apprentissage, examens blancs.

7. Évaluation des acquis

- Évaluation de départ avant la signature du contrat, avec estimation du volume prévisionnel d'heures.
- Évaluation continue à chaque leçon, consignée dans le livret d'apprentissage.
- Bilans de compétences par étape du REMC, et bilans intermédiaires en cas de difficulté.
- Évaluation de fin de formation dans des conditions proches de l'examen, avant la présentation.

Le détail est décrit dans la procédure d'évaluation des élèves, disponible sur mlschool.fr.

8. Validation : épreuves du permis de conduire

- Épreuve théorique générale : 40 questions ; au moins 35 bonnes réponses.
- Épreuve pratique : environ 32 minutes ; au moins 20 points sur 31 et aucune erreur éliminatoire.

9. Accessibilité aux personnes en situation de handicap

ML SCHOOL accueille toute personne remplissant les conditions réglementaires et médicales d'accès au permis B. Les situations de handicap sont prises en compte selon la procédure dédiée, disponible sur mlschool.fr. Référente handicap : Imane Rahmani, 06 63 68 21 58, contact@mlschool.fr.

10. Indicateurs de résultats

ML SCHOOL a repris cette auto-école en janvier 2026. Les indicateurs de résultats propres à ML SCHOOL sont donc en cours de constitution et seront publiés dès qu'ils seront significatifs. Les méthodes de calcul retenues sont les suivantes :

- Taux de réussite : nombre de candidats reçus ÷ nombre de candidats présentés, par épreuve (théorique, pratique), par présentation (première, deuxième) et par filière (traditionnelle, AAC), sur une année glissante.
- Nombre moyen d'heures de formation : total des heures de conduite des candidats présentés ÷ nombre de candidats présentés.
- Satisfaction : moyenne des appréciations des élèves, avec indication du nombre de réponses.

Le bilan annuel (taux de réussite par filière en première et deuxième présentation, nombre moyen d'heures) est communiqué sur simple demande écrite à contact@mlschool.fr.

11. Contacts et informations légales

Responsable pédagogique et relations avec les élèves	Imane Rahmani, présidente
Référente handicap	Imane Rahmani
Adresse	10 rue des 2 Communes, 91480 Quincy-sous-Sénart
Téléphone / e-mail	06 63 68 21 58 – contact@mlschool.fr
Agrément préfectoral	E 26 091 0010 0
Déclaration d'activité	Déclaration d'activité de formation n° 11911183891, enregistrée auprès du préfet de la région Île-de-France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.